

Pourquoi rejoindre la Grande Loge Indépendante de France ?

La G.L.I.F. s'est volontairement positionnée
comme dépositaire de la pure tradition
initiatique de la confrérie du Métier
de Maçon, certes spéculative,
mais toujours initiatique.

Les discussions politiques ou religieuses,
sociétales ou sociales, d'opportunité
ou d'actualité, n'y ont pas leur place,
afin de respecter la liberté de pensée
de chacun et de protéger l'esprit
de fraternité de la société.

Toutefois, à l'agape, une fraternité ouverte
trouve naturellement sa place pour
des échanges de bon aloi, privilégiant
toujours l'écoute dans une modestie
amicale et bienveillante.

« Nos symboles n'expriment pas
des idées abstraites,
mais bien des réalités vivantes. »

Comment nous contacter si vous êtes intéressé ?

- par l'intermédiaire d'un de ses membres, si vous en
connaissiez ;
- par l'envoi d'un courrier de demande de renseignements
ou de rencontre, à l'adresse du siège de la G.L.I.F. :
40, rue de Cronstadt - 75015 ; vous serez mis en
contact avec l'un de nos membres ;
- par un message laissé sur notre site www.glif.fr,
onglet « GLIF » puis « Contact » ; il vous sera répondu
sans délai.



Grande Loge Indépendante de France
40, rue de Cronstadt 75015 Paris

Contacts utiles

© G.L.I.F. 2020



« Elle a pour but d'éclairer l'homme sur sa nature,
sur son origine et sa destination. »

J.B. Willermoz

Grande Loge Indépendante de France

Vous êtes F.M. et recherchez une loge ?

www.glif.fr

Qu'est-ce que la Grande Loge Indépendante de France (G.L.I.F.) ?

La Grande Loge Indépendante de France (G.L.I.F.) est née de la volonté de Francs-maçons de reformer les pratiques maçonniques qui déviaient vers des buts ne correspondant pas toujours à celui de la Maçonnerie traditionnelle. Il s'est ainsi créé par la G.L.I.F. un havre de fidélité à la pratique traditionnelle de la Franc-maçonnerie, un lieu de paix et d'harmonie, un foyer de fraternité sans arrière-pensées, un espace de morale, de recherche et de spiritualité, répondant aux besoins de ceux qui désirent se « mettre hors du temps » des soucis journaliers, des sujets matériels ou des préoccupations contemporaines qui ont d'autres lieux pour échanger des opinions.

La G.L.I.F. accueille Loges et Frères comme une « Maison d'hébergement ». Elle délivre aux Loges une charte les autorisant à se réunir sous les auspices de la G.L.I.F. Leurs seules obligations : respecter la Constitution et le Règlement Général dit « Règle des Maçons », pratiquer les rituels authentiques de la tradition maçonnique et se rassembler une fois par an pour la Tenue de Grande Loge et du Convent.

Afin d'éviter toute confusion, la G.L.I.F. a séparé rigoureusement ses obligations légales (association civile) de ses activités maçonniques. Il en est de même des loges. Les responsabilités respectives sont assurées par des personnes différentes, toujours au moyen de mandats électifs à durée limitée à une année. Cette disposition, « dans les gènes de la G.L.I.F. », permet d'éviter les confusions de pouvoir et d'administration, souvent dans l'Histoire source d'abus.

Les loges de la G.L.I.F. sont présentes dans une vaste partie du territoire national. Chaque année de nouvelles Loges et des Frères en déshérence choisissent de venir travailler sous les auspices de la G.L.I.F. L'originalité de la GLIF est de respecter la liberté des Loges qui la rejoignent. La centralisation n'existe à la GLIF que pour le respect de la charte octroyée, mais non pour la vie des Loges elles-mêmes. La conséquence est le principe de non intervention à l'intérieur des Loges par le Grand Maître ou le Grand Secrétaire, ce qui montre que la G.L.I.F. n'est pas un « gouvernement des Loges », mais une forme de protectorat de coordination qui laisse aux Frères leur liberté dans leur Loges.

« J'ai désiré faire le bien,
mais je n'ai pas désiré faire du bruit,
parce que j'ai senti que le bruit
ne faisait pas le bien
et que le bien ne faisait pas de bruit »

Louis-Claude de Saint-Martin



Son organisation : la « Maison commune des Loges »

- Hébergement de Loges à statut associatif loi de 1901,
- Loges autonomes et conservant leurs ressources matérielles,
- Le siège de « Grande Loge Indépendante de France » ou « G.L.I.F. » est également à statut associatif ; tout membre d'une Loge est également membre de l'association « G.L.I.F. »,
- Toutes les fonctions de direction, gestion et animation sont électives par les représentants élus des Loges,
- Une cotisation et des droits d'entrée modiques pour permettre à ceux qui le souhaitent, de nous rejoindre sans barrière matérielle.

Grande Loge Indépendante de France

La G.L.I.F. est maintenue volontairement à taille humaine, c'est-à-dire, qu'elle permet à chacun de s'exprimer librement dans les Loges, elles-mêmes à taille humaine. Cette caractéristique a pour avantage d'éviter les effets indésirables de recherche de positionnement ou de places à prendre, les cotisations coûteuses ainsi que les lourdeurs et l'emprise d'une administration. Toute l'énergie des Loges et des Frères peut ainsi être consacrée au seul travail maçonnique : cérémonies réception, cérémonies d'avancement, travaux de réflexion, réunions d'échanges et d'approfondissement sur les textes et leur symbolisme, agapes fraternelles.

À la G.L.I.F., les méthodes du travail maçonnique relèvent de l'esprit d'un chantier, où, dans la Loge, chacun a sa place selon son grade, dans la plus parfaite Égalité, quels que soient son niveau social ou son cursus scolaire.

En raison de sa taille humaine et de celle des Loges qui travaillent sous ses auspices, les cotisations sont modiques, ce qui est aussi une caractéristique distinctive de la G.L.I.F.

En venant à la G.L.I.F. vous ne rentrez pas dans un ordre autoritaire, mais dans une société qui fonctionne à l'exemple de ce qui est prôné dans nos rituels, une société régulièrement organisée, où l'obligation vient du cœur.

Cette liberté, contrainte par la conscience individuelle et non par les règlements, est constitutive de notre fonctionnement à la G.L.I.F. : une adhésion à un pacte fondé sur la parole et l'honneur, par le respect d'obligations librement consenties pour le bien commun des Frères de la G.L.I.F.

Pour ces raisons la G.L.I.F. n'est pas un lieu de pouvoir, mais un lieu d'initiation, de réflexions et de partage dans le respect de la pratique de notre Art Royal et des Frères.